

Les chiroptères ou chauves-souris

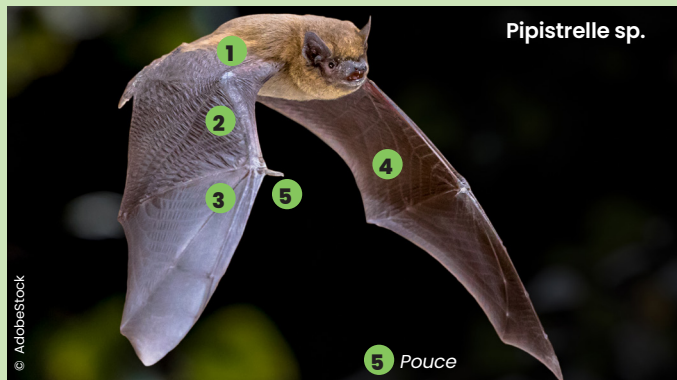
du Parc naturel régional Oise-Pays de France



Chiroptère est un mot d'origine grecque (*chiro* « main » et *ptère* « aile ») qui signifie « qui vole avec ses mains ». Il fait référence aux mains déformées des chauves-souris qui leur permettent de voler. Les chiroptères sont les seuls mammifères capables de voler.

Morphologie

Les chauves-souris de notre région sont des animaux **vertébrés tétrapodes** (à quatre pattes), de **petite taille**, dont l'envergure varie de 20 à 40 cm et le poids de 6 à 40 grammes. Comme tous les **mammifères**, leur corps est **recouvert de poils**, à l'exception de la fine **membrane de peau tendue** entre le bras **1** l'avant-bras **2** les doigts **3** et les pattes. Cette membrane **4** appelée « **patagium** » constitue « **l'aile** » de la chauve-souris.



La chauve-souris peut, à chaque battement, **changer la forme** de sa membrane alaire en **bougeant ses doigts** indépendamment les uns des autres. Le vol des chauves-souris est donc **très acrobatique** (*virages serrés, loopings et piqués très fréquents*).

Oreillard gris



Monde : 1200 espèces
France métropolitaine : 36 espèces
Parc naturel régional : 21 espèces

Les chauves-souris appartiennent au **groupe** (ou « ordre ») des **chiroptères**. Celui-ci est divisé en **17 familles**, dont **seulement 2** sont **représentées** sur le territoire du Parc naturel régional :

- Les **Vespertilionidés** (*la majorité des espèces de notre région*) :
 - ✓ Pipistrelles (4 espèces)
 - ✓ Noctules (2 espèces)
 - ✓ Sérotine (1 espèce)
 - ✓ Oreillards (2 espèces)
 - ✓ Murins (8 espèces)
 - ✓ Barbastelle (1 espèce)
- Les **Rhinolophidés** (*nez « écrasé » avec à sa base, une excroissance de peau en forme de fer à cheval*) :
 - ✓ 2 espèces : le Grand et le Petit rhinolophe



© Photos : Adobestock

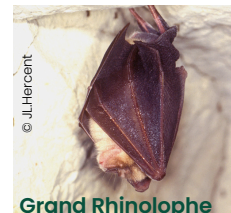
Mode de vie / Cycle de vie

Les chauves-souris sont des animaux **nocturnes insectivores**. Pour se repérer dans le noir et localiser leurs proies, elles émettent des **ultrasons** qui, lorsqu'ils rencontrent un obstacle, ricochent contre celui-ci et renvoient un **écho**. Cela permet à la chauve-souris de **se repérer de façon très précise** et de **localiser ses proies**. C'est ce que l'on appelle **l'écholocation**.

A l'approche de l'hiver, les chauves-souris doivent faire face à la **raréfaction des insectes**. Pour survivre, elles rentrent donc en état d'**hibernation**. Un peu avant, a eu lieu **l'accouplement**. Phénomène est très rare chez les mammifères, la **fécondation** de l'ovule sera **différée de plusieurs mois** et n'aura lieu qu'au moment du réveil printannier suivant.

Nov à Mars : **Hibernation**

Avr. à oct. **Période d'activité, chasse**



Grand Rhinolophe



Petit Rhinolophe



Murin de Beichstein



Oreillard roux

Été : **Mise bas, élevage des jeunes**

© Photos Adobestock

Habitats naturels

En raison de leur **cycle de vie annuel contrasté**, les chauves-souris occupent des **habitats (gîtes) différents en été et en hiver**.

- **Gîtes d'été** : lieux **tranquilles et chauds** (*combles, greniers, granges, arbres à cavités, etc.*) pour l'**élevage** des jeunes et le repos diurne.
- **Gîtes d'hiver** : lieux **isolés, sombres, humides et frais** (*anciennes carrières, arbres à cavité, caves des habitations*) pour l'**hibernation**.

Les **terrains de chasse** sont des **milieux riches en insectes**, situés **près des lieux de gîtes** (*haies, bosquets, lisières, prairies, jardins, étangs, marais, etc.*). Certaines espèces **très forestières** chassent en **sous-bois** ou **au-dessus des arbres**.



Gîte d'été (combles)



Gîte d'hiver (carrière)

© Photos : J.L.Hercent



Où observer les chauves-souris ?

Dans **nos bâtis**, les chauves-souris les plus observées (*derrière un volet, dans une fissure de mur, un grenier*) sont les **pipistrelles**. A la tombée de la nuit, elles **chassent dans les parcs et jardins** près des habitations. **Pipistrelles, Sérotine ou Oreillard**s utilisent les **greniers et combles** non aménagés comme nurserie.

En **forêt d'Halatte et d'Ermenonville**, les **noctules** ou le **Murin de Beischtein** sont liées aux **arbres à cavités**. **Grand Murin, rhinolophe** et **oreillard**s utilisent les **anciennes carrières de pierre** (*Saint-Maximin, Gouvieux, etc.*) comme **gîte d'hiver**.

Menaces et statut de protection

Les **chauves-souris** sont menacées en raison :

- de la **disparition des gîtes** (*cavités comblées, bâtis rénovés, greniers aménagés, arbres creux en régression*)
- de la **raréfaction des prairies, haies, marais, etc.**
- du **dérangement des individus** dans leurs gîtes (*mort par épuisement, jeunes abandonnés*),
- de la **raréfaction des proies** due à l'emploi d'**insecticides**.

Toutes les **chauves-souris** et leurs habitats (*gîtes d'hiver et d'été, sites de chasse*) **sont protégés par la loi**.



La raréfaction des vieux arbres creux est une menace pour les espèces forestières.

Actions de préservation sur le territoire du PNR

- Inventaires des gîtes et suivi des populations.
- Pose de grilles à l'entrée des cavités.
- Préservation des arbres à cavité, des milieux ouverts, des corridors.
- Extinction des éclairages publics en coeur de nuit.
- Conseils aux particuliers pour favoriser la cohabitation

Accueillir et favoriser les chauves-souris chez soi

Au jardin

- **Banir l'utilisation** de produits insecticides
- **Aménagements** favorables à la chasse : *prairie fleurie, haie champêtre, mare, etc.*
- Installer des **gîtes artificiels**.

En été

- Si une chauve-souris dort derrière un volet durant la journée, évitez de le fermer.
- Si des chauves-souris sont installées dans votre grenier, **ne les dérangez pas**. *Pour retirer les déjections (ou guano = un excellent engrais), attendez le départ des animaux et installer une bâche sur le plancher.*
- Travaux et traitements sur les charpentes sont à réaliser **après le départ de la colonie** (*utiliser des produits non toxiques pour les mammifères*).

En hiver : si une chauve-souris hiberne dans votre cave, dérangez-la le moins possible, ne la touchez pas.



Pour aller plus loin

www.parc-oise-paysdefrance.fr et <https://biodiv.parc-oise-paysdefrance.fr/>
Livret «Les chauves-souris du Parc naturel régional»